

**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**TREIZIÈME RÉUNION ANNUELLE DE COORDINATION DES
CENTRES DE CATÉGORIE 2 ACTIFS DANS LE DOMAINE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**16 juillet 2025
en ligne**

13h00-16h00 (heure de Paris)

**Rapport de la treizième réunion annuelle de coordination
des centres de catégorie 2 actifs dans le domaine du patrimoine culturel immatériel**

I. Contexte

Depuis 2012, le secrétariat de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel organise des réunions annuelles de coordination des centres de catégorie 2 (C2C) actifs dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, afin de favoriser les échanges, la planification stratégique et les initiatives conjointes (voir document [LHE/25/C2C/1](#) pour l'ordre du jour et le calendrier). La treizième réunion de coordination s'est tenue en ligne le 16 juillet 2025, en amont d'événements majeurs, notamment MONDIACULT 2025, la 43e session de la Conférence générale, ainsi que la 20e session du Comité intergouvernemental de la Convention de 2003.

Outre le partage d'informations sur les évolutions récentes concernant la Convention de 2003, ainsi que la situation des centres de catégorie 2 et le processus de renouvellement des accords entre les pays hôtes et l'UNESCO, les C2C ont été invités à présenter leurs principales activités récentes et leur plan de travail, avec un accent sur le rôle futur des C2C dans le système des rapports périodiques de la Convention de 2003, notamment en vue de la transition prévue vers un système unique de soumission à l'échelle mondiale.

II. Participation

La réunion a rassemblé des représentants des huit centres contribuant aux actions de l'UNESCO dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (voir document [LHE/25/C2C/2](#) pour la liste des participants) :

- ALGÉRIE – Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF) ;
- BULGARIE – Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Europe du Sud-Est (RCSICH) ;
- CHINE – Centre international de formation sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (CRIHAP) ;
- IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') – Centre régional de recherche pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Asie de l'Ouest et en Asie centrale (TICHCT) ;
- JAPON – Centre international de recherche pour le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (IRCI) ;
- PÉROU – Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Amérique latine (CRESPIAL) ;
- RÉPUBLIQUE DE CORÉE – Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (IHCAP) ;
- ÉMIRATS ARABES UNIS – Centre international pour le renforcement des capacités en matière de patrimoine culturel immatériel dans les États arabes (ICCBICH).

III. Résumé des débats

Point 1. Ouverture

La réunion a été ouverte par Mme Fumiko Ohinata, Secrétaire de la Convention de 2003, qui a chaleureusement souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et exprimé sa sincère reconnaissance pour l'engagement constant et la contribution des centres de catégorie 2 à la mise en œuvre de la Convention. Elle a souligné l'importance de cette réunion annuelle de coordination en tant que plateforme de réflexion, de dialogue et de coopération entre les centres qui jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde du patrimoine vivant à l'échelle mondiale. Elle a également salué le rôle de soutien du Secrétariat (en particulier celui de Mme Susanne Schnuttgen, Cheffe de la Section du renforcement des capacités et des politiques du patrimoine et les autres membres de l'équipe du Secrétariat) qui facilite et coordonne le travail des C2C dans le cadre de la Convention de 2003.

Au cours de sa présentation, elle a fourni un aperçu des évolutions récentes liées à la Convention. Parmi les développements marquants survenus depuis la dernière réunion figurent la ratification de la Convention par l'Afrique du Sud et la Sierra Leone, portant à 185 le nombre d'États parties ; le Secrétariat a élargi et formé le réseau mondial de facilitateurs, qui compte désormais 248 membres, avec des sessions sur la réduction des risques de catastrophe, les nominations et l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation ; des avancées ont également été réalisées dans la mise en œuvre de l'article 18 avec le lancement, en mai 2025, d'une première version et sélection d'expériences de sauvegarde, jetant les bases de la création d'une plateforme en ligne (soutenue par la République de Corée et le Royaume des Pays-Bas) ; trois initiatives thématiques en cours, avec un accent sur l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans la planification urbaine ; la deuxième Conférence Naples, organisée en juin 2025, a permis de faire progresser l'agenda de « l'Esprit de Naples », en promouvant la solidarité, les avantages économiques pour les communautés détentrices de patrimoine et un renforcement des liens entre ces communautés et les sites et éléments de l'UNESCO ; et, enfin, les préparatifs de la vingtième session du Comité intergouvernemental, qui se tiendra à New Delhi en décembre 2025, au cours de laquelle des questions stratégiques seront abordées, sont en cours.

Sa présentation fut également l'occasion d'exprimer la reconnaissance du Secrétariat de la Convention de 2003 envers tous les centres pour leur adaptabilité et leur engagement. Mme Ohinata les a invités à continuer de contribuer activement au dialogue mondial sur la sauvegarde du patrimoine vivant.

Point 2. État d'avancement du processus d'évaluation des centres de catégorie 2 et renouvellement des accords entre les pays hôtes et l'UNESCO

Le deuxième point de l'ordre du jour portait sur l'évaluation et le renouvellement des accords entre l'UNESCO et les centres de catégorie 2. La présentation de Mme Yue Shen, de l'Entité du patrimoine vivant, a permis de faire le point sur ces processus, en exposant les étapes de l'évaluation des C2C conformément à la stratégie mondiale de 2019 pour les centres de catégorie 2 (voir document [BSP-2020/WSPMR-1](#)).

Elle a notamment indiqué que le processus de renouvellement venait récemment d'être achevé pour trois centres : le RCSICH, dont l'accord a été renouvelé en 2023, suivi du CRESPIAL, qui a finalisé son renouvellement en 2024, tandis que le CRESPIAF était également à la phase finale de son processus de renouvellement (N.B. : ce processus a été achevé après la réunion, en août 2025). Les participants ont été informés que la 222e session du Conseil exécutif, examinera, en octobre 2025, les points pertinents concernant le CRIHAP, l'IRCI ainsi que l'ICHCAP. S'agissant de l'ICCBICH, l'UNESCO attendait encore une communication officielle des Émirats arabes unis quant à leur intention de procéder au renouvellement (ce processus a été achevé après la réunion, en octobre 2025).

Des remerciements ont été adressés aux centres ayant déjà achevé ou engagé le processus, et il a été recommandé à l'ensemble des centres de veiller à préparer leurs rapports d'autoévaluation à temps.

Point 3. Partage d'informations : activités récentes et perspectives

Le troisième point de l'ordre du jour portait sur le partage des activités récentes et des projets futurs de chacun des huit centres actifs de catégorie 2. Cette séance a permis à chaque centre de présenter ses principales réalisations, ses initiatives en cours et ses priorités stratégiques à venir, en mettant l'accent sur leur contribution à la mise en œuvre de la Convention de 2003, sur la coopération régionale, ainsi que sur les priorités thématiques telles que l'éducation, l'innovation numérique et le développement durable.

- Le CRESPIAF a présenté une mise à jour sur sa transformation institutionnelle en établissement public à caractère scientifique et technique placé sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, à la suite de l'évaluation de renouvellement, qui avait formulé cette recommandation clé dans son rapport d'évaluation. Cette réorganisation a permis au Centre de renforcer sa gouvernance et sa structure opérationnelle, entraînant une augmentation de

ses effectifs, une amélioration de la planification stratégique et un renforcement de ses capacités techniques. Le CRESPIAF a également partagé ses récentes initiatives visant à soutenir le processus de rapports périodiques ainsi que ses efforts pour renforcer les mesures de sauvegarde à travers le continent africain, grâce à des partenariats et à des actions de sensibilisation.

- Le RCSICH a rendu compte de son programme d'activités très dynamique. Au cours du premier semestre 2025, le Centre a organisé, à Ankara en Turquie, un atelier national de renforcement des capacités sur l'inventaire communautaire et les relations entre patrimoine vivant et musées, en collaboration avec plusieurs partenaires nationaux. Par ailleurs, le Centre a organisé deux échanges dans le cadre du programme Erasmus+ en avril et mai 2025, réunissant plus de 60 jeunes issus de six pays pour réfléchir au rôle de la jeunesse dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le RCSICH a également présenté ses projets d'ateliers régionaux consacrés à l'assistance internationale et aux dimensions économiques de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ainsi qu'à la formation de formateurs sur les rapports périodiques, d'ici fin 2025 ou début 2026. Avec la publication des numéros 13 et 14 de sa revue *Living Heritage*, le Centre continue de soutenir la recherche, et il a produit de courtes vidéos éducatives ainsi qu'une exposition photographique sur les savoir-faire traditionnels. Il a également rendu compte de ses initiatives en matière de politique culturelle et d'engagement médiatique, notamment une table ronde sur le patrimoine et les médias, un panel de discussion sur la politique et l'identité dans le patrimoine vivant, ainsi que d'événements à venir, parmi lesquels la réunion annuelle du réseau d'experts d'Europe du Sud-Est en Grèce, une rencontre du réseau universitaire à Sofia, et une conférence internationale sur les musées et le patrimoine culturel immatériel.
- Le CRIHAP a mis en lumière ses principales réalisations, en soulignant l'organisation réussie de 10 ateliers internationaux en 2024 et ses projets d'organisation de 12 ateliers en 2025, répartis dans 39 pays et réunissant plus de 380 participants, sur des thèmes allant de l'inventaire communautaire au patrimoine culturel immatériel, en passant par le développement durable, l'éducation et le patrimoine commun. Le Centre a insisté sur l'importance de sa nouvelle « classe en ligne sur le patrimoine culturel immatériel » (*ICH Online Classroom*) et sur la publication de 27 études de cas relatives au patrimoine culturel immatériel, destinées à documenter des expériences concrètes de sauvegarde et à servir d'outils pédagogiques. Le CRIHAP a également présenté de nouveaux espaces numériques destinés à faciliter le partage des connaissances et a relevé les défis liés à l'élaboration de matériels de formation et à l'évaluation des résultats des ateliers. La présentation a enfin permis d'identifier quatre principaux défis rencontrés par le Centre : recueillir avec précision les besoins en formation, améliorer la communication en amont de la préparation des ateliers, renforcer l'évaluation des résultats et améliorer les supports de formation.
- Le TICHCTa mis en avant son approche proactive pour favoriser les réseaux et les collaborations régionales en Asie de l'Ouest et en Asie centrale. Parmi ses projets phares récents, citons le lancement d'une plateforme multilingue destinée aux ONG, l'établissement de partenariats avec des institutions de mémoire pour promouvoir le patrimoine culturel immatériel auprès des jeunes, l'organisation d'une réunion d'experts sur l'entrepreneuriat des femmes issues de communautés nomades sédentarisées, la tenue d'un atelier régional sur le patrimoine culturel immatériel et les musées en Arménie, ainsi que la participation à des événements régionaux et internationaux majeurs. Parmi ses autres activités, citons la publication d'ouvrages, la Conférence internationale de Nowrouz, le Festival de théâtre Khosheh Parvin, les commémorations de la Journée du patrimoine culturel immatériel et la création de la plateforme numérique « Shahnamag » consacrée au *Shahnameh* de Ferdowsi. À noter en particulier l'intention du Centre de jouer un rôle moteur dans le soutien au processus des rapports périodiques dans sa région, au moyen d'ateliers de renforcement des capacités alignés sur le Cadre de résultats (ORF) et de l'élaboration de ressources multilingues destinées à améliorer l'accessibilité et la participation.
- L'IRCI a rendu compte des progrès constants accomplis dans la mise en œuvre de son Programme à moyen terme 2022-2026. Il a présenté le projet de collecte durable de données

de recherche pour l'Asie centrale et les petits États insulaires en développement (PEID) se conclura par des réunions sous-régionales en Ouzbékistan et dans le Pacifique. Le projet a compilé près de 4 000 entrées de recherche provenant de 49 pays dans sa base de données en ligne. L'IRCI a également organisé le Forum de recherche Asie-Pacifique pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, comprenant une grande conférence internationale tenue à Osaka en février 2025, avec des sessions consacrées à des thèmes tels que la transmission, les cadres juridiques et les nouvelles technologies, ainsi qu'un programme spécial à l'intention des jeunes chercheurs. Le Centre a en outre fait progresser des études thématiques sur le patrimoine culturel immatériel et les villes durables ainsi que sur les communautés, le changement climatique et les écosystèmes en produisant des études de cas portant sur plusieurs pays de la région Asie-Pacifique.

- Le CRESPIAL a présenté ses stratégies de renforcement des capacités à plusieurs niveaux et son travail auprès des communautés autochtones et afrodescendantes, en particulier à travers la documentation et la revitalisation des langues et expressions en danger. Le CRESPIAL a également signalé de nouveaux partenariats avec des universités, des institutions culturelles et des organisations régionales, visant à renforcer les droits culturels et la sauvegarde communautaire.
- L'ICHCAP a rendu compte de la poursuite du développement de la plateforme ichLinks, qui comptait, à la mi-2025, plus de 1 700 éléments issus de 35 pays. Le Centre a renforcé les réseaux de coopération impliquant des experts, des jeunes, des communautés, des établissements d'enseignement et des organisations internationales. La sensibilisation du public a été accrue grâce à des actions numériques et à des partenariats médiatiques, avec une hausse notable des audiences sur YouTube et Instagram. Sur le plan stratégique, l'ICHCAP s'est attaché à aligner ses activités sur les priorités de l'UNESCO, à analyser les tendances politiques et à intégrer les retours dans l'élaboration de ses programmes, conformément à ses fonctions essentielles de partage d'informations et de création de réseaux. Ses travaux se sont articulés autour de trois axes principaux : (1) l'élaboration de stratégies ; (2) les mécanismes de partage d'informations – englobant l'infrastructure, la création de contenus, leur promotion et leur diffusion ; et (3) le renforcement des réseaux, notamment par la diversification de la participation et la mise en œuvre de programmes extrabudgétaires. Soulignant la solide coopération entre les C2C en Asie de l'Est, l'ICHCAP co-organisera une réunion avec le CRIHAP et publiera conjointement une *Living Heritage Series* avec l'IRCI au cours de la période 2025-2026. Ces efforts ont positionné l'ICHCAP comme un acteur clé de l'innovation numérique, de la sensibilisation et de la coopération internationale pour la sauvegarde du patrimoine vivant.
- L'ICCBICH a mis en avant la diversité de ses initiatives de renforcement des capacités et de sensibilisation, visant à consolider les connaissances, les compétences et les cadres institutionnels pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les États arabes, tout en favorisant le développement durable, l'innovation culturelle et la coopération régionale. Parmi les principales activités menées en 2024-2025 figurent le Forum international du conteur de Sharjah, l'atelier sur le patrimoine culturel immatériel et le développement durable, le Prix international de Sharjah pour le patrimoine culturel, ainsi que la manifestation culturelle régionale *In the Shade of a Palm Tree* (« À l'ombre d'un palmier »). Le Centre a également organisé les Journées du patrimoine de Sharjah, comprenant des tables rondes thématiques, des démonstrations en direct et des débats. Les publications ont inclus un rapport bilingue sur les tendances, politiques et défis dans les États du Golfe et au Yémen, fondé sur leurs rapports périodiques. À l'avenir, l'ICCBICH entend approfondir sa collaboration avec les autres C2C, renforcer la coopération avec les États parties, développer les réseaux d'experts et élargir sa présence numérique grâce à un nouvel archivage, un site web et une revue scientifique.

La séance de partage d'informations a reflété la diversité des mandats et des approches des centres, tout en mettant en évidence des défis communs, tels que la pérennisation des programmes de formation, l'accroissement de la visibilité des résultats et le renforcement de la

collaboration régionale. Elle a permis de souligner l'engagement des centres en faveur de l'innovation, de l'inclusion et de l'alignement sur les priorités stratégiques de la Convention.

Point 4. Réflexions sur le rôle des centres de catégorie 2 dans le mécanisme de rapports périodiques

Cette séance a été consacrée à la discussion sur le rôle futur des centres de catégorie 2 dans le cadre du mécanisme des rapports périodiques. M. Giovanni Scepi, Chef de l'Unité de gestion des programmes de l'Entité du patrimoine vivant, a présenté en détail la transition mondiale vers un système unique de rapports périodiques pour l'ensemble des États parties, dont la mise en œuvre est prévue pour 2027. Il a souligné que ce changement permettrait de réaliser des analyses comparatives régionales et mondiales plus pertinentes, tout en contribuant pleinement aux futures éditions du Rapport mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles.

Sa présentation portait sur les principales conclusions des cinq consultations régionales organisées par le Secrétariat en 2025. Ces consultations ont mis en évidence la nécessité d'un soutien accru, notamment par la simplification des outils de rapport et le renforcement des initiatives de développement des capacités. Dans ce contexte, il a été souligné que les centres de catégorie 2 disposent d'une opportunité stratégique pour jouer un rôle essentiel de soutien dans le nouveau système de rapports périodiques.

Le TICHCT a pris la parole pour présenter son initiative visant à soutenir le processus de rapports périodiques en Asie de l'Ouest et en Asie centrale. Le Centre a proposé d'organiser une série d'ateliers sous-régionaux en amont du cycle de rapports de 2027. Ces ateliers auraient pour objectif de renforcer les capacités des points focaux nationaux et des parties prenantes, au moyen d'outils alignés sur le Cadre de résultats (ORF). Le Centre a également annoncé son intention de produire des matériels de formation en anglais, en français, en arabe et en russe, ainsi que d'élaborer des études de cas sur les pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans la région.

D'autres centres ont également exprimé leur intérêt à contribuer à cette initiative internationale. L'IRCI a suggéré que ses capacités de recherche pourraient être mobilisées pour analyser les rapports soumis et contribuer au développement des connaissances thématiques. L'UNESCO a salué ces initiatives et a réaffirmé l'importance d'une approche coordonnée entre les centres afin de garantir un appui de qualité et une couverture régionale adéquate lors du prochain cycle de rapports.

Point 5. Clôture

Dans ses remarques de clôture, Mme Fumiko Ohinata, Secrétaire de la Convention de 2003, a exprimé sa profonde gratitude pour la participation active de l'ensemble des centres et pour la richesse des échanges tenus tout au long de la réunion. Elle a souligné l'importance cruciale de l'engagement continu des centres de catégorie 2 dans les initiatives de sauvegarde, ainsi que leur rôle croissant dans le soutien à la coopération régionale et au partage des connaissances.

Elle a salué les diverses propositions présentées au cours de la réunion et a encouragé l'ensemble des centres à demeurer proactifs dans leur contribution à la mise en œuvre des priorités mondiales de la Convention, en particulier à l'approche du prochain cycle mondial de rapports périodiques. Elle a affirmé que le Secrétariat reste déterminé à faciliter la coordination entre les centres, à promouvoir la visibilité de leurs travaux et à soutenir leur intégration dans les cadres stratégiques plus larges de l'UNESCO.

La réunion s'est conclue par un engagement commun de tous les participants à renforcer davantage la collaboration et à se préparer à la quatorzième réunion annuelle de coordination, qui devrait se tenir à Paris à la mi-2026, en marge de la onzième session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention de 2003.